



Réunion du 6 octobre 2014

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 109
Nombre de présents : 95
Nombre de votants : 100

L'an deux mille quatorze, le six octobre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, BP 73, 64150 Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Axelle MARCHET, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Idelette DEMAISON, Michel LAURIO, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Nicole TURRA, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Michel LAGOUARDAT, Albert LASSERRE-BISCONTE, Régis CASSAROUME, Louis GOUDICQ, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Jacques CLAVE, Véronique ETCHART, Estelle PALIS, Gilbert AURRIAC, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, Stéphanie LERICHE, Jeanne LUGA, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Corinne RHOUY, Jean-Luc MARTIN, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Philippe GAUDET, Emmanuel HANON, Jean-Pierre HOURCLE, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Dominique LALANNE, Fabien LARRIVIERE, Bernard MELIANDE, Marie-Luce MUSEL, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Serge ARRIEULA (suppléant de Bernard TURPAIN), Jacky SCHOUmacher (suppléant de Thierry LAFFITTE), Claude ESCOFET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jean-Pierre DUTOURNIER (suppléant de Franck VIREBAYRE-GASTON), Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Emmanuelle LACROIX-CHAGUE, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Guy LAFFITTE (pouvoir à Michel LAURIO), Didier ALSINET, Frédéric LAVIELLE, Mathias DUCAMIN, Dominique TOUYA, Michel JESER, Georges TROUILHET, Anthony BERBEL, Bernard CAZENAVE (pouvoir à Jacques CASSIAU-HAURIE), Valérie MARQUEHOSSE (pouvoir à Jean-Pierre HOURCLE), Frédérique PETERS (pouvoir à Dominique LALANNE), Bernard TURPAIN, Sylvie DAHETZE, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, René LACABE (pouvoir à Claude ESCOFET), Franck VIREBAYRE-GASTON.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 27 : APPROBATION DE LA VENTILATION DES BALANCES COMPTABLES DE L'EX-COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LAGOR ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ ET LE SIVOM DE LAGOR

Rapporteur : M. Yves SALANAVE-PEHE

Dans le cadre des modalités de transferts comptables liées à la fusion, la balance de sortie du syndicat intercommunal de Lagor reflétant son actif et passif au 31 décembre 2013 doit faire l'objet d'une répartition entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et le syndicat afin qu'elle puisse être reprise en balance d'entrée.

Cette répartition a été calculée en fonction des compétences détenues par chaque collectivité en accord avec Monsieur le trésorier du bassin de Lacq et doit faire l'objet d'une délibération concordante.

Sur la base des tableaux de synthèse des balances ci-après, le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'adopter** la ventilation de la balance entre le syndicat intercommunal de Lagor et la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE

Ventilation balance SIVOM de LAGOR / CCLO

Calcul résultat de sortie SIVOM lagor 2013

	débit		credit	
investissement	classe1	30 744,87	1 819 318,88	
	classe 2	1 915 104,82	45 684,32	
		1 945 849,69	1 865 003,20	
	solde		-80 846,49	
	ICNE :4		395,92	
	résultat		-81 242,41	
fonct.	110		273 550,32	
	12		29 078,72	
	résultat		302 629,04	
classe 4-5	classe 4	76 079,84	1 991,27	
	classe 5	147 693,98	0,00	
		223 773,82	1 991,27	
	16884 icne		395,92	
			2 387,19	
solde global	162 645,72			
Total général	2 169 623,51	2 169 623,51		

Calcul résultat BE entrée SIVOM 2014

	débit		credit	
investissement	classe1	744,87	486 217,57	
	classe 2	489 989,65	4 912,87	
		490 734,52	491 130,44	
	solde		395,92	
	ICNE :4		306,52	
	résultat		89,40	
fonct.	110		177 068,77	
	12		29 078,72	
	résultat		206 147,49	
classe 4-5	classe 4	1 694,08	0,00	
	classe 5	147 693,98	0,00	
		149 388,06	0,00	
	16884 icne		306,52	
			306,52	
solde global	149081,54			
Total général	640 122,58	697 277,93		

contrôle

57 155,35

Calcul résultat BE CCLO 2014

	débit		credit	
investissement	classe1	30 000,00	1 333 101,31	
	classe 2	1 425 115,17	40 771,45	
		1 455 115,17	1 373 872,76	
	solde		-81 242,41	
	ICNE		89,40	
	résultat		-81 331,81	
fonct.	110		96 481,55	
	12		0,00	
	résultat		96 481,55	
classe 4-5	classe 4	74 385,76	1 991,27	
	classe 5	0,00	0,00	
		74 385,76	1 991,27	
	16884 icne		89,40	
			2 080,67	
solde global	72305,09			
Total général	1 529 500,93	1 472 345,58		

contrôle

57 155,35

Le déséquilibre de 57 155,35€ sera régularisé par ordre de paiement émis par la CCLO à l'ordre du SIVOM de LAGOR

Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Communauté de communes de LACQ-ORTHEZ
Numéro de l'acte	DECCLLO_2014_303
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	7.10 - Divers
Objet de l'acte	Approbation de la ventilation des balances comptables de l'ex-communauté de communes de Lagor entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et le SIVOM de Lagor
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	-200039204-20141006-DECCLLO_2014_303-DE
Date de transmission de l'acte	13/10/2014
Date de réception de l'accuse de réception	13/10/2014